



RÈGLEMENT DU TRIATHLON DE BÉZIERS 2023

Le règlement en vigueur est celui de la FFTRI et des disciplines enchaînées

Les épreuves

Épreuve du matin :

- Distance M individuel et relais

(Cette épreuve donne la possibilité au classement **Match Race**, avec la participation au triathlon S de l'après-midi)

- . Le temps sera pris sur le 1er arrivant
- . 1500M de natation, 40KM de vélo, 10KM de course à pied
- . Épreuve limitée à 250 coureurs
- . 8h30 départ

Épreuve de midi :

- Triathlon Avenir

- . 110M natation, 1,8KM de vélo, 900M de course à pied
- . Épreuve limitée à 50 coureurs

Épreuves de l'après-midi :

- Distance XS en individuel et relais :

- . 350M de natation, 10KM de vélo, 2,5KM de course à pied
- . Épreuve limitée à 250 coureurs, plusieurs départs seront donnés
- . 14h15 départ

- Distance S en individuel et relais

(Cette épreuve donne la possibilité d'un classement **Challenge entreprise** sur le format relais)

Un classement challenge entreprise sur format relais de 3 athlètes

(Sur le portail engagement indiquer Entreprise)

- . 750M natation, 20KM de vélo, 5KM de course à pied
- . Épreuve limitée à 250 coureurs, plusieurs départs seront donnés
- . 16h30 départ

CHAMEAUX DE BÉZIERS

MVA - 2 rue Jeanne Jugan - 34500 BÉZIERS

<https://chameauxdebeziers.fr/> - bezierstriathlon@gmail.com

Les inscriptions

Toutes nos épreuves sont ouvertes aux non licenciés.

- Inscription par internet avec paiement sécurisé :

<https://inscriptions-teve.fr/triathlon-de-beziers-2023>

- Date limite des inscriptions 21 Juin 21H

- **Pas d'inscription sur place**

- Les non licenciés **devront** présenter un certificat médical de moins de 1 an autorisant la pratique du triathlon en compétition

- Les non licenciés devront s'acquitter du « Pass Compétition ». 1 « Pass Compétition » par épreuve.

- Les mineurs devront présenter une autorisation parentale et se munir d'une pièce d'identité.

Tout engagement est ferme et définitif et ne peut faire l'objet de remboursement pour quelque motif que ce soit.

Le bracelet électronique

- Fourni par l'organisateur, il devra être porté à la cheville jusqu'à la fin de l'épreuve.

- Il servira de témoin pour les équipes des épreuves relais.

- En cas d'abandon, l'athlète doit le ramener à l'organisation sur la zone d'arrivée.

- En cas d'oubli, de perte ou de vol, il vous sera facturé 60 Euros.

Les tenues

- Courir et rouler torse nu est interdit

Le départ

- Les horaires d'ouverture et de fermeture de l'aire de transition sont affichées dans la salle des inscriptions.

- Aucune personne autre que les triathlètes et l'organisation n'est autorisée à pénétrer dans l'aire de transition.

- Un briefing obligatoire pour tous les triathlètes sera fait 15 minutes avant chaque départ de course.

La natation

- Le règlement en vigueur est celui de la FFTRI.

- Balisé par une ligne d'eau avec des bouées orange. Des bouées jaunes sont placées à chaque virement de bord.

- Seules les embarcations de l'organisation et des officiels sont autorisées sur l'Orb.

Le vélo

- Le règlement en vigueur est celui de la FFTRI.

- Balisé par des flèches au sol et des panneaux.
- Le code de la route doit être respecté

La course à pied

- Le règlement en vigueur est celui de la FFTRI.
- Balisé par des flèches au sol, des plots orange et blanc et des panneaux.
- Le code de la route doit être respecté.

L'arrivée

- Le port du bracelet électronique est obligatoire pour franchir la ligne d'arrivée sous peine de disqualification.
- Le triathlète devra remettre son bracelet électronique à l'organisation après avoir franchi la ligne d'arrivée.

Les récompenses

Épreuves M, S, XS individuel et relais (pour chaque épreuves)

- 3 premiers scratchs masculins
- 3 premières scratchs féminines
- 3 premiers vétérans masculins
- 3 premières vétérans féminines
- 3 premiers seniors masculins
- 3 premières seniors féminines
- 3 premiers juniors masculins
- 3 premières juniors féminines
- 3 premiers cadets masculins
- 3 premières cadettes féminines
- Premier relais 100 % masculin
- Premier relais 100 % féminine
- Premier relais mixte

Pour le challenge entreprise :

- Premier relais 100 % masculin
- Premier relais 100 % féminine
- Premier relais mixte

Match Race :

Le classement général final est établi suite aux 2 épreuves M individuel et S individuel en additionnant les temps du matin et de l'après-midi.

Récompenses :

- 3 premiers scratchs masculins (toute catégorie confondue)
- 3 premières scratchs féminines (toute catégorie confondue)

Les récompenses sont non cumulables (valable pour chaque épreuve)

Les ravitaillements



- 2 ravitaillements liquides seront mis sur le circuit de la course à pied.
- 1 ravitaillement solide et liquide sera mis à l'arrivée.

Droit à l'image

- La taxe d'inscription et l'acceptation du règlement donnent autorisation à l'organisateur de prendre des photos et de filmer les épreuves.
- Celles-ci pourront être diffusées à la presse et être mises sur le site internet du comité des fêtes ou de la mairie.
- Les personnes refusant ce droit à l'image doivent le signaler à l'organisation le jour de la manifestation à la table d'enregistrement.

Tout concurrent reconnaît avoir pris connaissance du présent règlement et en accepte toutes les clauses. Il s'engage sur l'honneur à ne pas anticiper le départ et à parcourir la distance complète avant de franchir la ligne d'arrivée.